



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

exonération

Question écrite n° 118286

Texte de la question

Mme Maryse Joissains-Masini attire l'attention de M. le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie sur le projet de réforme des plus-values immobilières va entraîner une véritable asphyxie des transactions qui ne portent pas sur la résidence principale, tant les conséquences du dispositif prévu sont pénalisantes, confiscatoires et complètement en dehors des réalités économiques de la fiscalité immobilière. Comme chacun le sait, trop d'impôt tue l'impôt et les Français ne pourront pas ne pas s'en souvenir au moment de glisser leur bulletin de vote dans l'urne. Il conviendrait à tout le moins d'atténuer les conséquences de cette imposition en la limitant dans le temps et en revoyant les mécanismes de réévaluation du prix de revient. Elle lui rappelle que cette réforme peut, contrairement à son objectif, aggraver un peu plus la situation financière de notre pays, compte tenu de la paralysie qu'elle va engendrer et des pratiques aujourd'hui disparues qu'elle pourrait ressusciter.

Données clés

Auteur : [Mme Maryse Joissains-Masini](#)

Circonscription : Bouches-du-Rhône (14^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 118286

Rubrique : Plus-values : imposition

Ministère interrogé : Économie, finances et industrie

Ministère attributaire : Économie, finances et commerce extérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 20 septembre 2011, page 9989

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)